AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

225C0588
FR0000120966-FS0268

3 avril 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOCIETE BIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 mars 2025, complété notamment par des courriers reçus les 31 mars et 2 avril, M. Olivier Goudet a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 mars 2025, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Platin Holdings Sarl qu'il contrôle, le seuil de 5% du capital de la société BIC et détenir 2 085 351 actions de la société BIC représentant autant de droits de vote, soit 5,01% du capital et 3,48% des droits de vote de cette société[1], selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Olivier Goudet	200 000	0,48	200 000	0,33
Platin Holdings	800 000	1,92	800 000	1,34
Platin Holdings (*via* TRS)	1 085 351	2,61	1 085 351	1,81
Total Olivier Goudet	**2 085 351**	**5,01**	**2 085 351**	**3,48**

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions BIC hors et sur le marché et de la conclusion d'un contrat *total return swap* (« TRS » ; cf. *infra*).

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, M. Olivier Goudet a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire de la société Platin Holdings qu'il contrôle, 1 085 351 actions BIC (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat « TRS » à dénouement en titres ou en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 17 juin 2026, au prix de 59,16 €[2] par action BIC[3].

[1] Sur la base d'un capital composé de 41 621 162 actions représentant 59 845 759 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[2] Sur la base d'un delta de 1.

[3] Platin Holdings a conclu un contrat de Total Return Swap (« TRS ») portant sur 1 085 351 actions BIC. Ce contrat lui confère le droit de choisir, à son échéance ou en cours de vie, entre un dénouement en titres ou en espèces, exerçables à tout moment jusqu'au 17 juin 2026, au prix de 59,16 € par action BIC sur 1 085 351 actions BIC. Ce contrat lui confère le droit de choisir, à son échéance ou en cours de vie, entre un dénouement en titres ou en espèces, au prix de 59,16 € par action BIC. Dans le cadre de ce TRS, Platin Holdings bénéficie de l'exposition économique aux variations de cours des actions concernées sans en détenir directement la propriété, celles-ci restant enregistrées au nom de sa contrepartie jusqu'à l'exercice du contrat. Le TRS est exerçable à tout moment jusqu'au 17 juin 2026.